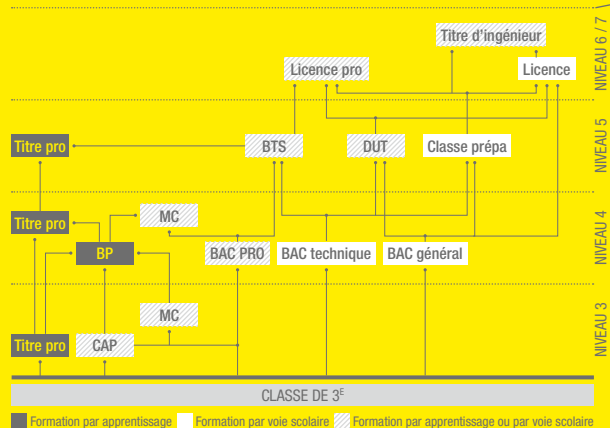


## Des parcours de formation complets

L'apprentissage permet d'acquérir une qualification professionnelle et d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel reconnu.



CAP Certificat d'aptitude professionnelle  
MC Mention complémentaire  
BP Brevet professionnel  
BAC PRO Baccalauréat professionnel  
BTS Brevet de technicien supérieur  
DUT Diplôme universitaire de technologie  
Titre pro Titre professionnel

Niv. 6 : niv. II - Bac +3 ans et Bac +4 ans  
Niv. 5 : niv. III - Bac +2 ans  
Niv. 4 : niv. IV - Bac ou équivalent  
Niv. 3 : niv. V

## Les formations

### LES DIPLÔMES

#### CAP

- Constructeur d'ouvrages d'art en béton armé

#### BAC PRO

- Travaux publics

#### BTS

- Travaux publics

#### DUT

- Génie civil construction durable

POSSIBILITÉ DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE PROFESSIONNELLE ET TITRE D'INGÉNIEUR

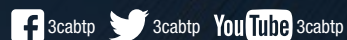
### LES TITRES PROFESSIONNELS

Selon votre expérience professionnelle et votre projet, une offre de titres professionnels pour se former à ce métier est à votre disposition.



Pour en savoir

[www.ccca-btp.fr](http://www.ccca-btp.fr)  
[www.apprentissage-btp.com](http://www.apprentissage-btp.com)

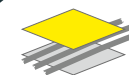


[www.metiers-btp.fr](http://www.metiers-btp.fr)  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

Le **CCCA-BTP** (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association nationale, professionnelle et paritaire, gérée par les fédérations d'employeurs et les organisations syndicales de salariés représentatives du secteur de la construction en France. Il est chargé de mettre en œuvre et de coordonner la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du BTP définie par les partenaires sociaux des branches du bâtiment et des travaux publics.

Travaux publics

# Constructeur en ouvrages d'art



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

# Le constructeur en ouvrages d'art

travaille sur des chantiers de construction de grands ouvrages...

...(ponts et viaducs, barrages et réservoirs, tunnels et galeries, centrales nucléaires, bâtiments industriels, etc.), ainsi que sur des chantiers de construction d'ouvrages ponctuels (murs de soutènement, fondations spéciales...).

Il élabore et installe les coffrages (moules dans lesquels sera coulé le béton), positionne les armatures d'acier pour consolider le béton (ferraillage), coule le béton dans le coffrage et démoule la pièce réalisée. Il sait aussi tracer et implanter des ouvrages, lire le plan des coffrages qu'il devra fabriquer.

## Matériels et techniques

Le constructeur en ouvrages d'art réalise quatre opérations principales :

- Le coffrage, ou élaboration du moule dans lequel sera coulé le béton.
- Le ferraillage, ou pose d'armatures métalliques dans le moule pour consolider le béton.
- Le bétonnage, ou coulage du béton dans le moule.
- Le démoulage, ou décoffrage de la pièce, opération délicate car il faut garder le béton intact sans abîmer le coffrage.



## Secteur d'activité

Le métier de constructeur en ouvrages d'art fait partie du secteur des travaux publics.

Les entreprises de travaux publics construisent et entretiennent des ouvrages pour :

- aménager et entretenir le cadre de vie (voirie, éclairage public, voies piétonnes, pistes cyclables, stades, équipements sportifs, fondations de bâtiment, ouvrages d'art, ouvrages souterrains, dragage de ports et de voies fluviales, entretiens routiers...);
- produire de l'énergie (barrages, centrales hydrauliques, éoliennes, centrales photovoltaïques);
- acheminer l'eau potable, l'électricité et le gaz;
- améliorer l'environnement (collecte et traitement des eaux usées et des déchets, équipements antibruit et antipollution), aménagement des zones vertes, merlons antibruit et paysagers, renaturation de cours d'eau, prévention des inondations (digues)...

## Devenir un professionnel des travaux publics

Chaque métier des travaux publics fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

## Choisir l'apprentissage BTP pour se former

Avec de nombreuses formations du CAP au titre d'ingénieur, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel des travaux publics qualifié. L'apprentissage est un mode de formation professionnelle initiale, dispensée en alternance.

- Vous alternez des périodes de travail en entreprise, pendant lesquelles vous acquérez une expérience et des compétences professionnelles, et des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel sur le métier choisi au centre de formation d'apprentis (CFA).
- Vous signez un contrat d'apprentissage. C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur pour une durée limitée ou indéterminée.
- Vous avez un statut de salarié. Et comme tout salarié, vous avez des droits et des obligations : temps de travail, salaire, congés payés, santé, transport...
- Vous percevez un salaire variable selon votre âge, le diplôme préparé et la progression dans le cycle de formation. À signaler, le salaire de l'apprenti est plus élevé dans le BTP que dans les autres secteurs d'activité.

